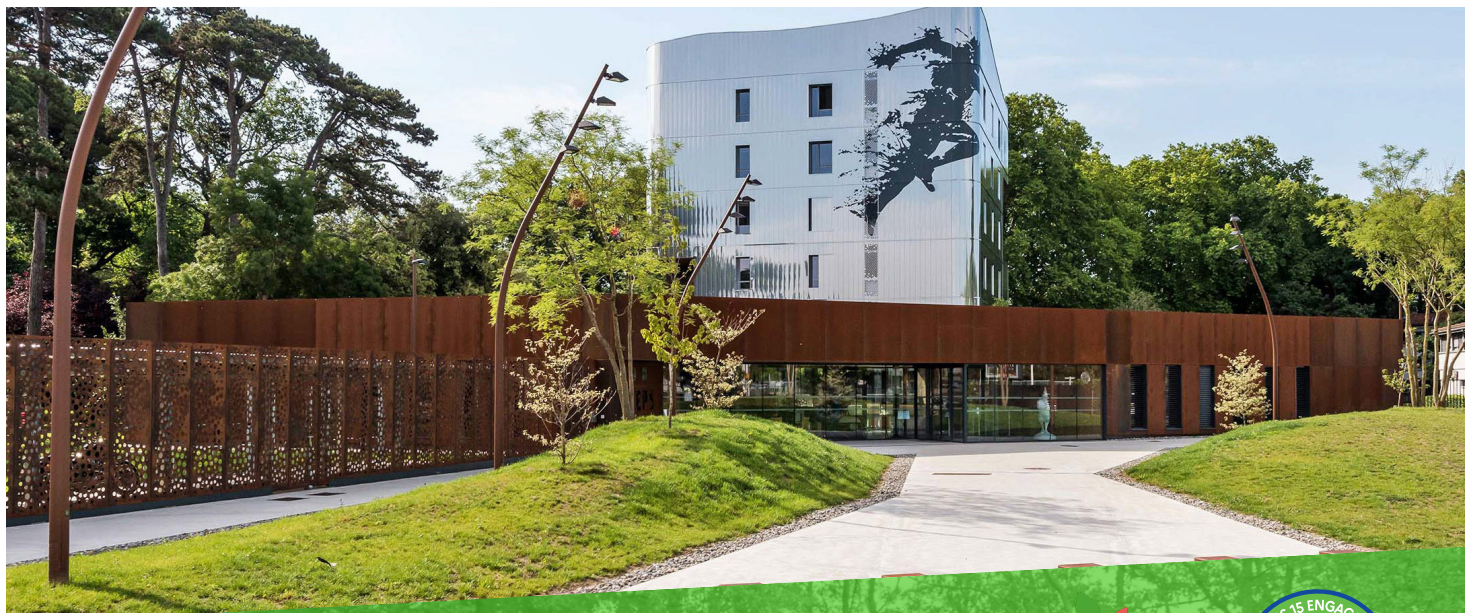




**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



BILAN 2020-2024

**DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**
au sein des établissements publics du sport



ÉDITO



Fabienne Bourdais

Directrice des Sports

Cela fait quatre années que les établissements publics du sport ont signé la charte des 15 engagements écoresponsables et depuis 2024 qu'ils se sont dotés d'un plan de transformation écologique en application de la circulaire « services publics écoresponsables ». Aussi, il est apparu nécessaire de dresser un premier bilan de l'écoresponsabilité des établissements publics sous tutelle du ministère en charge des Sports.

Ce document présente une synthèse des principaux résultats obtenus par les établissements publics du sport au cours des quatre dernières années. Cette période a été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 dès 2020, la crise énergétique de 2022, ainsi que par les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, qui ont mobilisé fortement ces établissements.

Ce bilan démontre l'exemplarité de ce réseau, d'une part, en termes de mobilisation croissante face à des enjeux de transition écologique, d'inclusion, de développement des territoires, etc. de plus en plus prégnants et, d'autre part, en termes de rapportage. Et, je suis particulièrement attachée à ces exercices d'évaluation qui permettent notamment de responsabiliser et d'analyser les réussites et difficultés à surmonter.

Je forme ici le vœu que d'autres établissements publics puissent s'inspirer des bonnes pratiques présentées dans ce document et invite les établissements du sport à rester mobilisés sur ces sujets pour lesquels ils peuvent compter sur l'appui de la Direction des sports.





LES DISPOSITIFS ET RAPPORTAGES EXISTANTS

Deux dispositifs font l'objet d'un exercice de reporting annuel par les établissements publics du sport :

1. LA CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCORESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU SPORT

Signée en 2020 par l'ensemble des directeurs d'établissements publics sous tutelle du ministère en charge des sports, la ministre de l'époque, Roxana Maracineanu et la présidente de WWF France, Isabelle Autissier, cette charte vise à accompagner les établissements dans la mise en place des Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi qu'au respect des objectifs environnementaux nationaux.

Les engagements comportent un volet environnemental (ex. alimentation responsable, mobilités durables, ...), un volet sociétal (lutte contre les discriminations, défense de causes solidaires, ...) et un volet transversal (achats responsables, éducation au développement durable, ...).

Le suivi de la mise en œuvre de la charte au sein des établissements est assuré par la Direction des sports à l'aide d'un module d'évaluation dédié, hébergé sur le Portail de Suivi Quotidien des Sportifs (PSQS), dont l'utilisation est obligatoire. Plus précisément, tous les ans :

- Chaque établissement renseigne dans l'outil des prévisions pour chaque engagement.
- Puis :
 - L'établissement renseigne pour chacun des 15 engagements un pourcentage atteint l'année précédente (par ex. % d'alimentation durable) et / ou une ou plusieurs actions réalisées sur l'année précédente selon ce que demande la charte. Il fournit obligatoirement des justificatifs pour chacun des engagements.
 - La Direction des sports évalue les résultats en accordant une note comprise entre 0 et 1 pour chacun des 15 engagements.
 - À l'occasion des dialogues de gestion ou de rendez-vous dédiés, la Direction des sports échange avec l'établissement sur les résultats.

2. LE DISPOSITIF SERVICES PUBLICS ÉCORESPONSABLES (SPE)

Créé par la circulaire n°6145-SG de 2020 puis mis à jour par la circulaire n°6425-SG du 21 novembre 2023, le dispositif SPE traite uniquement des enjeux liés à la transition écologique. Organisées en 15 mesures, 50 actions répondent aux objectifs de mieux se déplacer, mieux se nourrir, mieux gérer les bâtiments, mieux préserver les écosystèmes et mieux produire et consommer.

Interministériel, ce dispositif est piloté par le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) qui assure la coordination nationale de l'exercice de rapportage annuel. Chaque année, il réalise, sur la base des données remontées d'un grand nombre d'acteurs (ministères, préfectures, ...) un bilan interministériel de la mise en œuvre de SPE.

La Direction des sports pilote l'exercice de rapportage des établissements publics sous tutelle du ministère en charge des sports. En 2024, ils ont renseigné 80 indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Par ailleurs, la mise en œuvre des feuilles de route « sobriété énergétique », élaborées dans le contexte de crise énergétique de fin 2022, a fait l'objet de trois enquêtes successives auprès des établissements publics du sport entre décembre 2022 et avril 2024. Ces dernières étaient administrées par la Direction des sports et ont également été adressées aux autres réseaux concernés par les mesures du plan de sobriété énergétique du sport paru en octobre 2022. Les enquêtes adressées aux établissements du sport avaient cependant la particularité d'inclure également des questions sur les mesures de la circulaire du 10 novembre 2022 relative au plan de sobriété énergétique de l'État.

En parallèle de ces trois exercices de rapportage, les modalités d'animation du réseau de référents développement durable (rassemblement annuel et plateforme collaborative Cosmose) permettent aux établissements publics de valoriser leurs initiatives ainsi que de partager des exemples de bonnes pratiques.







SYNTHÈSE

Les différents exercices de rapportage relatifs à la mise en œuvre du développement durable au sein des établissements publics du sport montrent que :

CES ÉTABLISSEMENTS SONT BIEN ENGAGÉS EN MATIÈRE DE :

- Ancrage territorial et impact économique et social
- Recours du forfait mobilité durable (FMD)
- Diminution du stock de véhicules particuliers
- Points de recharge électrique disponibles
- Contrats avec une considération environnementale
- Respect de l'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques
- Respect de l'offre végétarienne quotidienne
- Approvisionnement en produits bios
- Inclusion et lutte contre les discriminations
- Défense de causes solidaires et citoyennes

IL RESTE DES EFFORTS À POURSUIVRE EN MATIÈRE DE :

- Approvisionnement en produits de qualité durable
- Labellisation des espaces verts
- Remplacement des chaudières au fioul
- Réduction des trajets aériens
- Management responsable

LES ÉTABLISSEMENTS SONT EN RETARD EN MATIÈRE DE :

- Formation des agents et autres publics accueillis
- Implication des sportifs
- Réalisation de Bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES)
- Collecte et transmission de données de consommation (énergie, eau, carburant...)

RÉSULTATS ET BONNES PRATIQUES

ENGAGEMENT 1	
Alimentation responsable.....	9
ENGAGEMENT 2	
Mobilités durables	11
ENGAGEMENT 3	
Gestion responsable des déchets	13
ENGAGEMENT 4	
Sites naturels, espaces verts et biodiversité	15
ENGAGEMENT 5	
Préservation des ressources en eau et énergies	17
ENGAGEMENT 6	
Achats responsables	20
ENGAGEMENT 7	
Expérimentations écoresponsables	21
ENGAGEMENT 8	
Inclusion et lutte contre les discriminations	22
ENGAGEMENT 9	
Impact économique et social	24
ENGAGEMENT 10	
Ancrage territorial	26
ENGAGEMENT 11	
Cause solidaire et citoyenne	28
ENGAGEMENT 12	
Management responsable	29
ENGAGEMENT 13	
Sensibilisation	30
ENGAGEMENT 14	
Formation EEDD	32
ENGAGEMENT 15	
Sportifs engagés	34

ENGAGEMENT 1

Alimentation responsable

ENJEUX & CHIFFRES CLÉS

Un repas végétarien émet **14 fois moins** d'émissions carbone qu'un repas à base de bœuf

L'alimentation représente chaque année près d'**1/4** de l'empreinte carbone moyenne des français

372 millions de repas sont fournis chaque année au sein de l'État et **7%** de ses émissions de GES sont liées à l'alimentation

La restauration collective génère chaque année en France **1,6 millions** de tonnes de déchets

OBJECTIFS

Favoriser des approvisionnements durables et de qualité

Promouvoir des régimes alimentaires plus durables

Lutter contre le gaspillage alimentaire

RAPPELS DES CIBLES 2024

80% d'offre alimentaire responsable

100% de respect d'offre quotidienne végétarienne en cas de choix multiple

50% de produits de qualité durable, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique

Baisse de 10% de déchets alimentaires par rapport à 2023

PRINCIPAUX RÉSULTATS 2024

64% des établissements mettent en place des actions en faveur d'une alimentation responsable

87% des établissements respectent l'obligation d'une offre végétarienne quotidienne

18% des produits sont de qualité durable hors bio et **7%** des produits sont issus de l'agriculture biologique

81% des établissements ont des actions contre le gaspillage

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE ?

L'ATELIER « BARRES DE CÉRÉALES » DU MUSÉE NATIONAL DU SPORT

Le Musée National du Sport a pour habitude de proposer diverses activités de médiation. Parmi celles-ci, un atelier pédagogique est consacré à la fabrication de barres de céréales. Il permet de sensibiliser les jeunes publics à l'existence d'une alternative aux barres sucrées et caloriques délivrés dans le commerce. Faciles à préparer, ces barres sont fabriquées à base de produit riches en fibres et en protéines comme des chips de bananes, des amandes ou encore du muesli.



La recette de la barre de céréale sportive



Ingrédients - 1 personne

- **Chips de banane - 7 grammes**
Les fibres et antioxydants facilitent votre digestion, tout comme le potassium, le magnésium et les vitamines B et C qui amélioreront votre état de fatigue et d'endurance. Riche en sucre et fibre, les bananes séchées sont idéales pour la récupération de vos muscles après l'effort.
- **Muesli - 10 grammes**
Riche en fibres, il apporte des vitamines B12 et E mais aussi du fer.
- **Miel (ou sirop d'agave) - 15 grammes**
Plus sain que le sucre blanc, le miel apporte la trace de vitamine C et des oligo-éléments. Le miel donne plus d'énergie que le sucre classique.
- **Beurre de cacao - 3 grammes**
Protéine végétale en grande quantité et forte concentration de lipide, c'est un apport en sucre lent et en fibres très important donnant une sensation de satiété.
- **Amandes effilées - 35 grammes**
Les amandes sont riches en fibres et en protéine végétale.
- **Pâte d'amande - 15 grammes**
Les parties d'oléagineux sont également pleines de protéines - on compte 20g de protéines pour 100g de produit. Elles sont donc une excellente alternative à la viande dans les régimes végétariens et sont très appréciées des sportifs.

Marche à suivre

- Avant de commencer, il faut bien se laver les mains.
- Dans un bol, pesez 7 grammes de chips de banane que tu vas déshydrater.
- Dans le bol, pesez 10 grammes de muesli.
- Dans le bol, versez 15 grammes de miel.
- Dans le bol, pesez 35 grammes d'amandes effilées.
- Dans un récipient en silicone, fait fondre 3 grammes de beurre de cacao et 15 grammes de pâte d'amande que tu verseras dans ton bol.
- Mélanger l'ensemble à l'aide d'une cuillère.
- Préparer du riz alimentaire sur sa table afin de vider le contenu sur dedans.
- Donner avec la cuillère et ses doigts la forme d'une barre de céréales.
- Mettre au frais quelques heures avant de la déguster.



Lisa SCLAVO,
médiatrice culturelle au Musée
National du Sport

“ À travers nos ateliers de confection de barres de céréales, nous proposons une expérience ludique pour sensibiliser les jeunes sur les principes d'une alimentation saine et responsable. ”

ENGAGEMENT 2

Mobilités durables

ENJEUX & CHIFFRES CLÉS

Le secteur des transports est le **1^{er}** contributeur aux émissions de GES de la France (34 %)

Le transport routier contribue pour plus de **60%** aux émissions des transports

1 000 km parcourus en avion émettent **259 kgCO₂** contre **218** en voiture thermique et seulement **2,93** en TGV

46% des émissions de GES de l'État sont liées aux transports

OBJECTIFS

Réduire les déplacements

Assurer le report modal de la voiture individuelle et l'avion vers les mobilités actives, les transports collectifs et le covoiturage

Électrifier les flottes de véhicules

RAPPELS DES CIBLES 2024

90% des déplacements effectués en mobilité active, transports en commun (hors avion) ou covoiturage

100% d'administrations couvertes par un plan de mobilité

75% des sites équipés en stationnements vélo sécurisés

10% des agents ayant recours au forfait mobilité durable (FMD) et 15% à une indemnisation pour un abonnement de transports en commun (TC)

-3% de véhicules particuliers par rapport à 2021

-20% de trajets réalisés en avion par rapport à 2019

-20% des dépenses liées aux déplacements professionnels par rapport à 2019

PRINCIPAUX RÉSULTATS 2024

80% des établissements mettent en place des mesures en faveur des mobilités durables

50% des directions ayant un parc automobile sont couvertes par un règlement de gestion mobilité et sobriété

51% des parkings des établissements sont équipés de stationnements vélo sécurisés

23% des agents ont recours au FMD mais seulement 10% bénéficient d'une indemnisation de l'abonnement TC

En 2024, le nombre de véhicules particuliers a diminué de **5%** depuis 2021

Le nombre de trajets réalisés en avion a diminué de **6%** depuis 2022

En 2024¹, les dépenses liées aux déplacements professionnels s'élèvent à **91 100€** en moyenne par établissement

1. L'information n'est pas disponible avant 2024

-5% de consommations de carburant en volume par rapport à 2022

30% de véhicules professionnels à recharge électrique couverts

Une offre de formations/sensibilisation à l'éco-conduite et conduite électrique

En 2024², les consommations de carburant s'élèvent en moyenne à **31 155€** par établissement

73 points de recharge électrique sont installés au sein des établissements

8% des établissements ont proposé des formations à l'éco-conduite et à la conduite électrique

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE ? LA PROMOTION DU VÉLO À L'ENSM ET AU CREPS STRASBOURG

Compte tenu de leur superficie, plusieurs établissements publics du sport ont fait le choix d'investir dans des vélos cargos afin de répondre aux besoins des agents techniques de déplacer du petit matériel à l'intérieur du site tout en remplaçant des trajets effectués jusqu'à présent avec un véhicule. C'est notamment le cas de l'École nationale des sports de montagne (ENSM) qui, disposant d'un terrain de près de 18 000 m², a pu investir en 2024 dans un vélo cargo grâce au financement du Fonds vert de l'État. Les employés de l'ENSM peuvent déambuler au sein de leur infrastructure et des villes avoisinantes afin de veiller au bon accomplissement de leur mission tout en émettant très peu de dioxyde de carbone.



D'autres établissements incitent également à la pratique du vélo autrement. C'est notamment le cas du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives (CREPS) Strasbourg qui participe financièrement (à hauteur des deux tiers de l'abonnement annuel) à la location de Velhop pour une centaine de sportifs internes et externes. De plus, grâce au Fonds Vert de l'Etat, cet établissement a investi dans des racks sécurisés et des points de recharge électrique pour vélos et trottinettes.



Ozan ALEV,
technicien de maintenance
Max RENAUD,
technicien de surface de l'ENSM

“ Avec le triporteur dans Chamonix, nous dépassons les automobilistes. Nous sommes les rois de la mobilité rentable. ”

2. L'information n'est pas disponible avant 2024

ENGAGEMENT 3

Gestion responsable des déchets

ENJEUX & CHIFFRES CLÉS

La France produit plus de **300 millions** de tonnes de déchets par an et leur gestion coûte plus de **20 milliards** d'euros par an

La LTECV³ fixe comme objectif une diminution de **15%** des déchets ménagers et assimilés d'ici 2030 par rapport à 2010

La plateforme dons.enchères-domaine.gouv.fr a permis à l'État de faire **60 000** dons et transferts de biens depuis 2021

OBJECTIFS

Réduire la quantité de déchets
Optimiser la valorisation des déchets

RAPPELS DES CIBLES 2024

Tendre vers un établissement **0 déchet**
100% de mise en place du tri à la source

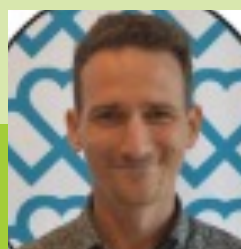
PRINCIPAUX RÉSULTATS 2024

91% des établissements mettent en place des actions pour réduire et mieux gérer les déchets
63% des établissements respectent l'obligation de tri 8 flux

3. Loi française n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE ? LES COLLECTES D'ARTICLES DE SPORT ET DE D3E DU CREPS BORDEAUX ET DE BIODÉCHETS DU CREPS NANCY

Depuis mai 2023, le CREPS Bordeaux assure la collecte d'articles de sports et de loisirs (ASL) inutilisés et/ou usagés. Les ASL collectés sont ensuite donnés à des associations ou étudiants à la recherche de matières brutes pour différents projets (un collectif de couturiers pour des tenues avec un thème écologie & jeux olympiques, d'autres étudiants en architecture pour concevoir un mobilier) ou récupérés par l'éco-organisme Ecologic et dirigés vers des filières de recyclage dédiées (dont projet de recherche pour améliorer le traitement de ces ASL). Depuis, cette collecte s'est étendue à un autre site du CREPS et aux Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E), également pris en charge par Ecologic.



Jeremy LAMADE,
Responsable RQE Assistant de prévention
du CREPS de Bordeaux



“ Nous cherchons en permanence à mieux gérer nos déchets. Cela passe par la sensibilisation des surveillants et des jeunes internes. Comprendre l'impact de leurs gestes au quotidien leur permet de devenir des acteurs du changement. ”

Le CREPS Nancy coopère avec ABCDE organique, prestataire spécialiste de la collecte et du recyclage des déchets organiques dans le Grand-Est. La société collecte deux fois par semaine les déchets organiques qu'elle valorise, après avoir séparé les emballages de la matière organique, en énergies ou en fertilisants pour le compostage ou la méthanisation, permettant ainsi un retour à la terre de la matière. En 2024, 12 tonnes de déchets ont été collectées et valorisées grâce à ce partenariat.

ENGAGEMENT 4

Sites naturels, espaces verts et biodiversité

ENJEUX & CHIFFRES CLÉS

Trois quarts de la production agricole française dépend des abeilles

Au cours des prochaines décennies, **1 million** d'espèces risquent de disparaître

Les îlots de chaleurs augmentent la température de **4,85°C** en moyenne au sein des dix villes les plus exposées

OBJECTIFS

Gérer les espaces verts de manière écologique et limiter la pollution des milieux

Mieux accueillir la biodiversité

Lutter contre les îlots de chaleur

RAPPELS DES CIBLES 2024

100 % des sites naturels et domaines respectés

100% des processus de labellisation des espaces verts, parcs et jardins supérieurs à 1 000m² lancés

0 pesticide dans l'entretien des espaces verts et des terrains de sport

PRINCIPAUX RÉSULTATS 2024

91% des établissements mettent en place des mesures de préservation de l'environnement

30% des espaces verts, parcs et jardins d'une surface supérieure à 1 000 m² des établissements sont labellisés ou en cours de labellisation

Les établissements n'achètent plus de produits phytopharmaceutiques et d'engrais de synthèse

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE ? LE JARDIN PARTAGÉ DU CREPS REIMS ET LE PROJET DE VÉGÉTALISATION DU CREPS LA RÉUNION

En collaboration avec des établissements scolaires REP+, le CREPS Reims est à l'initiative d'un projet de jardin partagé comprenant :

- Un recensement de la biodiversité du parc (par les élèves de 6^{ème} pour la flore et à l'aide de caméras-nichoirs pour la faune) qui donnera lieu à des panneaux explicatifs alimentant un parcours « découverte » dans le parc du CREPS ;

- La plantation, en partenariat avec les écoles primaires et maternelles, d'un verger au sein de l'établissement composé d'une soixantaine d'arbres demi-tige, uniquement d'espèces locales : poires, pommes, mirabelles, pêches, noix...

Présenté aux parents d'élèves mais aussi au préfet de la Marne, au recteur et au référent Développement Durable du Rectorat de Reims ainsi qu'à la Vice-Présidente de l'Université en charge du Développement durable, ce projet pourrait être complété à l'avenir d'une miellerie et d'un élevage de mouton au sein du CREPS Reims. L'établissement cherche également à être reconnu comme Aire Naturelle Terrestre Éducative au sens de l'Office français de la biodiversité puisque ses agents ont mis en place un parcours éducatif et qu'ils ont ouvert un BPJEPS⁴ tourné vers l'éducation au développement durable.



Au CREPS La Réunion, la végétalisation des sites répond à une volonté de protection de la biodiversité locale et d'adaptation au contexte climatique insulaire. Le site de Bourg-Murat, situé à 1 400 m d'altitude, a déjà bénéficié de plusieurs campagnes de végétalisation, tandis qu'une vingtaine de pieds d'espèces endémiques ont été plantés en 2022 sur le site de Saint-Paul. Chaque fois, les espèces sont choisies pour résister aux contraintes du climat (cyclones, sécheresse, chaleur extrême). L'objectif est double : d'une part, renforcer la place de ces espèces locales et, d'autre part, sensibiliser à leur valeur écologique, culturelle et paysagère, sachant que l'histoire écologique de l'île montre que les espèces exotiques introduites par le passé se sont, quant à elles, souvent révélées invasives, avec un impact majeur sur les écosystèmes.



Thierry POIX,
référent développement
durable du CREPS La Réunion

“ Le principal enjeu était de recréer un écosystème cohérent sans introduire d'espèces trop envahissantes, afin de préserver l'équilibre entre biodiversité, résilience et entretien durable. ”

ENGAGEMENT 5

Préservation des ressources en eau et énergies

ENJEUX & CHIFFRES CLÉS

La combustion d'énergie représente **4,1 tCO₂** par habitant

La France consomme environ **4 milliards** de m³ d'eau par an
24% des émissions de GES de l'État sont liées aux bâtiments

D'ici 2027, l'État doit réduire sa consommation d'énergie de **25%** (soit l'équivalent de la consommation de Marseille) et sa consommation d'eau de **10%** (soit l'équivalent de la consommation d'Angoulême)

OBJECTIFS

Réduire les consommations d'eau et d'énergies et préserver les ressources naturelles

Réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'État

RAPPELS DES CIBLES 2024

Rappels des cibles 2024

100 % de la consommation d'énergie et d'eau maîtrisée et optimisée

70% de bâtiments raccordés à l'Outil de Suivi des Fluides Interministériel (Osfi)

-40% de chaudières au fioul par rapport à 2022

-10% de consommation énergétique par rapport à 2022

-10% de consommation d'eau par rapport à 2022

PRINCIPAUX RÉSULTATS 2024

84% des établissements prennent des mesures pour la préservation des ressources en eau et en énergies.

Par exemple en matière de sobriété énergétique :

90% respectent le plafonnement du chauffage à 19°C

85% sont équipés d'un dispositif de pilotage du chauffage

100% sont équipés de LED

91% ont formé leurs agents au numérique responsable.

3% des bâtiments sont raccordés à l'Osfi, mais **36%** des établissements ont un outil de suivi des fluides

Le nombre de chaudières au fioul a **diminué de 25%** par rapport à 2022

En 2024⁵, le coût moyen par établissement de la consommation d'énergie s'élève à **605 950 €**

En 2024⁶, le coût moyen par établissement de la consommation d'eau s'élève à **53 359 €**

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE ? LA RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE AU CREPS PAYS DE LA LOIRE ET LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE AUX CREPS ILE-DE-FRANCE ET WATTIGNIES

Le CREPS Pays de la Loire a implanté au sein de son bâtiment « sport » une cuve de récupération d'eau de pluie. L'eau collectée est réinjectée dans le circuit alimentant les toilettes. En 2023, sur les 785m³ destinés aux sanitaires, 300m³ provenaient des eaux de pluie. Désormais, l'établissement prévoit d'installer un dispositif similaire dans les bâtiments d'hébergement, d'administration et de formation afin de récupérer les eaux de pluie mais également les eaux grises provenant des lavabos, des douches et des baignoires pour alimenter les toilettes, mais aussi pour l'arrosage et le nettoyage des surfaces.



L'équipe de maintenance du CREPS Pays de la Loire

“ L'installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie constitue une solution simple et efficace pour limiter le gaspillage de l'eau et mieux gérer cette ressource précieuse, notamment pour les usages extérieurs et sanitaires. ”

5. L'information n'est pas disponible avant 2024

6. L'information n'est pas disponible avant 2024

Le CREPS Île-de-France a procédé au calorifugeage des canalisations de chauffage de ses différents bâtiments (équipements sportifs et hébergement), soit plus de 15km de tuyaux isolés en un mois et demi par 8 techniciens. L'économie de consommation avoisine 25 %. ENERGY de France a accompagné l'établissement, de l'audit jusqu'aux travaux, qui ont été financés via leur partenaire Vertigo qui a permis de bénéficier du dispositif de Certificat d'Economie d'Énergie (CEE) à hauteur de 100%, soit plus de 350 000 €.



Fin 2022, le CREPS Wattignies a inauguré une nouvelle résidence autonome en énergie et vertueuse grâce notamment à une isolation à la fibre de bois, du triple vitrage et 100 panneaux photovoltaïques couvrant 200 m² de toiture et permettant la production d'électricité. Cette énergie est utilisée dans la résidence, stockée dans les batteries des radiateurs électriques, ou distribuée à d'autres bâtiments. Le choix des coloris et l'orientation de la résidence ont aussi été spécifiquement étudiés afin de diminuer l'éclairage artificiel et optimiser les gains de chaleur et de production d'électricité. Les exigences ont été adaptées selon la norme REV3⁷ et le bâtiment a obtenu la certification E4C1⁸.



7. Le référentiel rev3 (Troisième Révolution Industrielle) est un cadre développé en Hauts-de-France pour accompagner la transition écologique, énergétique et numérique. Il repose sur 11 critères comme la sobriété, l'économie circulaire ou l'innovation sociale. Ce référentiel aide les porteurs de projets à structurer des actions durables. Il n'a pas de valeur normative, mais sert d'outil stratégique.

8. Le référentiel E4C1 désigne un bâtiment à énergie positive (niveau E4) avec un impact carbone modéré (niveau C1).

ENGAGEMENT 6

Achats responsables

ENJEUX & CHIFFRES CLÉS

L'État dépense plus de **40 milliards d'Euros** par an au travers de la commande publique

23% des émissions de GES de l'État sont liées aux achats

OBJECTIFS

Réduire la consommation

Acheter des produits plus respectueux de l'environnement et des hommes

Contractualiser avec des prestataires engagés

RAPPELS DES CIBLES 2024

80 % des achats répondent aux critères définis par la politique et le plan d'action achats responsables

80% de contrats avec au moins une considération environnementale

PRINCIPAUX RÉSULTATS 2024

80% des établissements mettent en place des mesures en faveur d'achats plus responsables

79% des contrats intègrent au moins une considération environnementale

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE ? LE GUIDE DE LA COMMANDE PUBLIQUE DE L'INSEP

L'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep) a publié un guide de la commande publique pour ses acheteurs. Composé de trois parties, ce guide vise à garantir une utilisation juste et efficace de l'argent public. La première partie traite des principes fondamentaux de l'achat public. La deuxième définit les besoins, enjeux, risques et bonnes pratiques. Enfin, la troisième partie aborde les différents aléas du marché incluant notamment l'arrivée de la dimension environnementale. Le guide évoluera avec les changements réglementaires.



Anne WITTMANN,
directrice générale adjointe chargé de
l'administration générale de l'INSEP

“ Ce guide permet de partager les bonnes pratiques avec l'ensemble des acheteurs de l'INSEP, et plus largement, de les diffuser à l'ensemble du réseau. ”

ENGAGEMENT 7

Expérimentations écoresponsables

OBJECTIFS

Tester des dispositifs innovants et / ou des évolutions de comportement
Réduire l'inertie des systèmes

RAPPEL DE LA CIBLE 2024

Au moins **une expérimentation**
écoresponsable par an

RÉSULTAT 2024

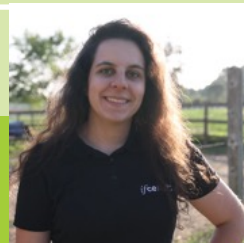
89% des établissements mettent
en place des expérimentations
écoresponsables

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE ? L'EXPÉRIMENTATION D'UNE NOUVELLE LITIÈRE POUR ÉQUIDÉS À L'IFCE



Engagés dans de nombreux projets de recherche et de développement, l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) a initié un projet multi-partenarial sur les litières alternatives pour les équidés. Alors que la paille de blé subit de fortes fluctuations de prix, la paille de lavande est apparue

comme l'une des alternatives intéressantes à étudier au regard du gisement potentiel (dans le Sud Est de la France, près de 3 000 tonnes de lavandes ne sont pas utilisées chaque année), mais aussi de sa résistance naturelle aux micro-organismes et de sa teneur en huile essentielle qui en fait une excellente insectifuge. Après six semaines de tests sur différents chevaux sur le site d'Uzès, aucune atteinte à la santé des chevaux et très peu d'impacts sur les comportements des chevaux ont été observés.



Maeva PRIMAULT,
Ingénieure de projets et
développement à l'Institut
Français du Cheval et de
l'Équitation (IFCE)

“ La recherche et l'innovation sont au cœur des missions de l'IFCE. L'expérimentation menée répond à la fois à des enjeux économiques, environnementaux et de bien-être animal. ”

ENGAGEMENT 8

Inclusion et lutte contre les discriminations

ENJEUX & CHIFFRES CLÉS

La Loi définit **25** critères de discrimination

Signal-sports a reçu **710** signalements en 2023

OBJECTIFS

Améliorer la qualité d'usage du site pour tous les publics

Prévenir le mal-être des publics

Promouvoir une société plus inclusive

RAPPEL DE LA CIBLE 2024

100 % des services proposés et actions développées garantissent une qualité de traitement équivalente des publics

RÉSULTAT 2024

98% des établissements mettent en place des mesures d'inclusion et de lutte contre les discriminations

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE ? L'ACCESSIBILITÉ AU BÂTI ET AUX EMPLOIS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AU CREPS WATTIGNIES

Le CREPS Wattignies œuvre pour l'inclusion des personnes en situation de handicap de plusieurs manières :

- D'abord, en matière d'accessibilité physique au site. Différents aménagements ont été effectués afin de permettre à toute personne de circuler librement au sein de l'établissement : rénovation de l'espace d'accueil, facilitation des cheminements extérieurs et adaptation de chambres, notamment dans les résidences historiques ;
- Puis, lors de la journée de rentrée des apprenants en proposant un spectacle-débat produit à l'aide témoignages « osez parler de son handicap » recueillis en amont auprès de coordinateurs, formateurs et stagiaires ;
- Ou encore à travers l'accueil de délégations de para-athlètes ;

- Enfin, dans leur politique interne d'emploi en précisant l'accessibilité systématiquement dans les offres d'emplois publiées et en travaillant avec un ESAT pour des travaux d'espaces verts et de restauration et à travers leurs actions en faveur de l'emploi local en co-organisant un « Job dating inclusif » avec 50% de participants en situation de handicap.



Patrice GERGES,
Directeur du CREPS Wattignies

“ En plaçant l'inclusion au cœur de notre projet, nous faisons de l'accessibilité de notre établissement une priorité absolue. C'est le chemin indispensable pour que chaque personne se sente profondément respectée, entendue et valorisée. ”

ENGAGEMENT 9

Impact économique et social

ENJEUX & CHIFFRES CLÉS

5,7 millions de personnes, soit environ un français sur cinq, travaillent dans la fonction publique

OBJECTIFS

Favoriser l'emploi
Contribuer et promouvoir la qualité de vie au travail

RAPPEL DE LA CIBLE 2024

Au moins **une action annuelle** en faveur de l'emploi ou favorisant la qualité de vie au travail

RÉSULTAT 2024

93% des établissements mettent en place des actions en faveur de l'emploi ou de la qualité de vie au travail

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE ? UN JOB DATING SPORTIF AU CREPS POINTE-À-PITRE ET UNE ASSOCIATION DE PERSONNELS AU CREPS VICHY

Le dispositif « Du stade vers l'emploi » de France Travail a pour objectif de lever les freins au recrutement à l'aide de séances sportives collectives, permettant de briser les barrières et de favoriser les échanges dans une ambiance conviviale. En pratique, la séance sportive a lieu le matin et mélange recruteurs, demandeurs d'emploi et conseillers France Travail sans que chacun soit identifié, de manière à révéler avant tout les qualités personnelles. Elle est suivie d'une après-midi job dating classique. Le CREPS Pointe à Pitre a accueilli une session « Du stade de l'emploi » en avril 2024. À cette occasion, 82 demandeurs d'emploi, d'une moyenne d'âge de 25 ans, et 12 entreprises se sont rencontrés.





Chantal CUSSET-GAYDU,
Directrice du CREPS Pointe-à-Pitre

“ Il nous paraît essentiel de participer activement à la dynamique locale d’insertion professionnelle, en renforçant les liens avec les acteurs économiques, en soutenant les parcours d’accompagnement et en ouvrant nos portes aux initiatives favorisant l’emploi. ”

Au CREPS Vichy, une association de personnels de l’établissements a vu le jour. En 2024, 51 employés sur 80 y ont adhéré. 8 actions ont été organisées par cette association notamment la participation au challenge « Mai à vélo ». Le CREPS favorise la bonne organisation de ces actions, en permettant aux personnels de se libérer sur les temps dédiés, en mettant à disposition les installations nécessaires, et en allouant des moyens financiers.

ENGAGEMENT 10

Ancrage territorial

OBJECTIFS

Accroître le rayonnement territorial des établissements
Mutualiser les initiatives d'un même territoire
Soutenir les initiatives et acteurs de son bassin de vie
Participer à la culture sportive locale

RAPPEL DE LA CIBLE 2024

Au moins **une action annuelle** favorisant l'identification et le dialogue avec les parties prenantes du territoire

RÉSULTAT 2024

100% des établissements mettent en place des actions ou partenariats favorisant leur ancrage territorial

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE ?

UN PARTENARIAT ENTRE LE FUTUROSCOPE ET LE CREPS POITIERS

Dans le cadre d'une convention de partenariat, née en 2022, entre le CREPS Poitiers et le parc d'attraction du Futuroscope, et en lien avec des prescripteurs et financeurs locaux (France travail, AFDAS), des personnes éloignées de l'emploi sont repérées puis formées par le CREPS aux métiers aquatiques avant que le Futuroscope ne les recrute pour son parc aquatique « l'aquascope ».

Les contenus de formation ont été adaptés pour tenir compte des spécificités du lieu (lumières tamisées, avatars numériques, forte fréquentation) et enrichis d'un module complémentaire de 50h en conditions réelles de travail, garantissant ainsi une professionnalisation concrète et contextualisée.

En 2024, 35 secouristes et 15 maîtres-nageurs sauveteurs ont été embauchés. Ce partenariat s'appuie sur une forte synergie territoriale entre les acteurs publics, privés et institutionnels. L'engagement du Futuroscope, l'expertise pédagogique du CREPS, l'implication de la Fédération française de sauvetage et de secourisme et le soutien logistique et financier de France Travail ont permis une mise en œuvre fluide du dispositif.



Bénédicte NORMAND,
directrice du CREPS Poitiers

“ En tant qu'établissement ancré localement et parce que chaque territoire mérite de grandir avec ses talents, le CREPS de Poitiers conclut des partenariats qui ouvrent les portes de l'emploi et du sport aux publics les plus éloignés. ”

ENGAGEMENT 11

Cause solidaire et citoyenne

OBJECTIFS

Contribuer aux Objectifs de Développement Durable⁹

Garantir l'exemplarité du service public

RAPPEL DE LA CIBLE 2024

Au moins **une action annuelle** dans une cause solidaire ou citoyenne

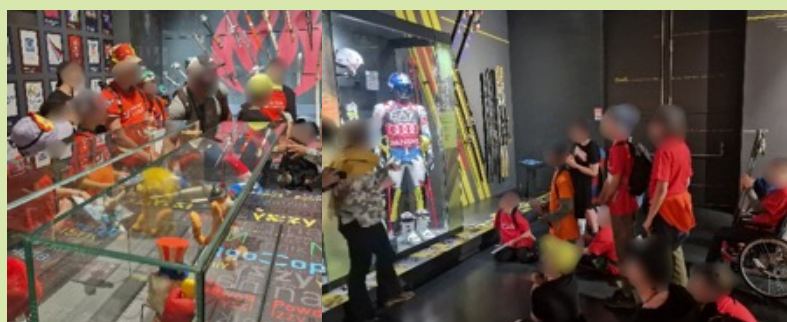
RÉSULTAT 2024

98% des établissements mettent en place des actions en faveur d'une cause solidaire et citoyenne

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE ?

L'ACCUEIL D'ENFANTS HOSPITALISÉS AU MUSÉE NATIONAL DU SPORT

Chaque année, le Musée National du Sport ouvre ses portes à l'occasion de la Journée Évasion organisée par l'association « Premiers de Cordée ». Durant cette journée, les enfants issus des services pédiatriques et leurs familles peuvent participer à diverses activités sportives adaptées à leurs pathologies, visiter les coulisses du stade de Nice, découvrir le musée et rencontrer des sportifs locaux. Les médiateurs culturels du musée animent les ateliers pédagogiques et les visites tout au long de l'événement. Avec près de 850 enfants accueillis, les retours des organisateurs et des associations partenaires sont extrêmement positifs, témoignant du succès et de la pertinence de cette initiative inclusive.



Nicolas MANGIAPAN,
médiateur culturel au Musée
National du Sport

“ L'accueil de tous les publics s'inscrit pleinement dans notre mission de service public. À ce titre, il nous revient de soutenir les causes solidaires et de faire du musée un lieu ouvert, vivant et engagé au service de tous. ”

9. Tels que : éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, éliminer la faim, veiller à ce que tous aient accès à une éducation de qualité, etc.

ENGAGEMENT 12

Management responsable

OBJECTIF

Formaliser et garantir le bon déploiement la politique de développement durable

RAPPEL DE LA CIBLE 2024

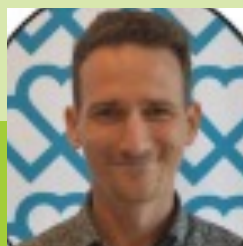
Un plan d'actions éco-responsables intégré dans le projet d'établissement

RÉSULTAT 2024

87% des établissements œuvrent en faveur d'un management responsable

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE ? LA GREEN TEAM DU CREPS BORDEAUX

Afin de répondre aux exigences de la norme ISO 14 001 et améliorer le « mieux vivre-ensemble », le CREPS Bordeaux a mis en place une « Green Team » au printemps 2020. Cette cellule de réflexion participative, composée d'agents volontaires issus de tous les services du CREPS ainsi que d'entraîneurs, est pilotée par le responsable qualité et développement durable de l'établissement. En se réunissant régulièrement, la Green Team cultive au sein du CREPS une véritable culture du développement durable. Elle constitue avant tout un espace de réflexion, une force de proposition et un vecteur de transmission des bonnes pratiques, tant en interne qu'à destination des usagers. La Green Team a par exemple été à l'initiative de la création d'abris pour insectes ou d'un habillage du rucher avec pour objectif la préservation de la biodiversité. Bien que cette Green Team soit une initiative venant des agents, elle a ensuite été soutenue par la direction qui est très engagée sur cette question.



Jeremy LAMADE,
Responsable RQE Assistant de prévention
du CREPS de Bordeaux

“ La réussite de notre démarche environnementale repose sur l'implication active de tous les agents du CREPS. C'est pourquoi nous nous appuyons sur eux dans une dynamique de progression continue. ”

ENGAGEMENT 13

Sensibilisation

OBJECTIFS

Créer les conditions des changements de comportements

Faire connaître les impacts de nos activités sur l'environnement et ceux du climat sur nos activités

Promouvoir les comportements écoresponsables

RAPPEL DE LA CIBLE 2024

Au moins **deux actions annuelles** de sensibilisation à l'écoresponsabilité

PRINCIPAUX RÉSULTATS 2024

84% des établissements mettent en place des actions de sensibilisation à l'écoresponsabilité

26% des agents ont été formés à la transition écologique

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE ? UNE PIÈCE DE THÉÂTRE SUR LE TRI DES DÉCHETS AU CREPS CENTRE VAL DE LOIRE

Afin de sensibiliser les différents publics du CREPS Centre Val de Loire aux bons gestes de tri des déchets, une équipe d'agents volontaires a imaginé et joué une pièce de théâtre intitulée « Autopsie d'une poubelle ». La pièce met en scène une poubelle mal triée et donc « malade ». Au cours de différentes scènes, divers objets sont sortis successivement de la poubelle et les acteurs échangent autour du diagnostic (i.e. l'erreur de tri) et du traitement à apporter (c'est-à-dire la destination correcte du déchet parmi l'une des 8 poubelles différentes présentes sur le site du CREPS). Pour chacun de ces déchets, une petite scénette, orchestrée comme un reportage journalistique, est projetée afin de connaître le futur de ces détritiques mais aussi les bons comportements quotidiens à adopter et les solutions existantes (par ex. don à une association).



Marc DUBOIS,
Directeur du CREPS Centre-Val-de-Loire

“ Sensibiliser au développement durable, c’est contribuer à former des citoyens responsables, respectueux d’eux-mêmes, des autres et de leur environnement. Pour que ce message résonne véritablement, notre équipe « développement durable » a choisi de sortir des formats traditionnels - panneaux, affiches ou conférences. En proposant une pièce de théâtre, nous offrons une expérience vivante et collective, bien plus marquante qu’un simple discours. ”

ENGAGEMENT 14

Formation EEDD

ENJEUX & CHIFFRES CLÉS	OBJECTIFS
23 144 stagiaires ont été accueillis en 2024 dans les établissements du sport	Se donner les moyens du passage à l'action Faire monter en compétences les usagers des établissements Utiliser le sport pour accroître la transition écologique de la société
RAPPEL DE LA CIBLE 2024	RÉSULTAT 2024
Un programme annuel d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) intégré dans les contenus de formation des stagiaires	85% des établissements proposent des formations EEDD

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE ? UNE SEMAINE DE FORMATION SUR LA GESTION DURABLE DES SPORTS NAUTIQUES À L'ENVSN

Partie intégrante du cursus des étudiants en master 1 « Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral » et des futurs lauréats de BPJEPS, la semaine de formation inter-promotion sur la gestion durable des sports nautiques, organisée par l'École nationale de voile et des sports nautiques (ENVSN) en partenariat avec l'Institut Universitaire Européen de la Mer, permet aux étudiants de découvrir et de pratiquer des activités sportives maritimes tout en apprenant davantage sur l'environnement qui les entoure. Élaboré directement par les étudiants en coopération avec le personnel pédagogique, le programme couvre des sujets très divers allant des enjeux de la pollution maritime à une cartographie générale des espèces vivantes au sein des mers et océans.

À la fin de la semaine, un étudiant témoigne :

“ Cette semaine a été extrêmement enrichissante. Que ce soit lors de la préparation des ateliers, où nous avons dû vulgariser nos connaissances afin de les transmettre aux différents groupes de BPJEPS, que durant les ateliers eux-mêmes, qui nous ont permis de partager nos savoirs et d'en apprendre plus à travers leurs retours d'expérience. Les temps de pratique ont été très largement appréciés par l'ensemble des étudiants qui ont pu découvrir, ou redécouvrir, les différents sports nautiques. ”



ENGAGEMENT 15

Sportifs engagés

ENJEUX & CHIFFRES CLÉS

482 stagiaires sportifs de haut niveau sont hébergés au sein des établissements publics du sport

OBJECTIFS

Impliquer les sportifs
Soutenir et valoriser les initiatives de sportifs et leur rôle d'ambassadeurs

RAPPEL DE LA CIBLE 2024

Au moins **une action annuelle** de collaboration avec des sportifs résidents et/ou représentants de fédérations sportives permettant de former des sportifs ambassadeurs à l'éco-responsabilité

RÉSULTAT 2024

65% des établissements mettent en place des actions à l'initiative ou mobilisant des sportifs résidents

BONNES PRATIQUES SPÉCIALES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (JOP) 2024

Mobilisés avant et pendant les JOP de Paris 2024 (par exemple, pour la préparation des équipes de France mais aussi l'accueil de délégations étrangères), les établissements publics du sport ont su profiter des opportunités offertes par les Jeux (relais de la flamme, etc.) pour renforcer ou diversifier leurs actions en matière de développement durable. Par exemple :

EN MATIÈRE DE PRÉSERVATION / PROMOTION DE LA BIODIVERSITÉ :

- Des sportifs, entraîneurs, professeurs et Olympiens du CREPS Pointe-à-Pitre ont marqué les 100 jours avant le début des JOP 2024 en plantant 100 arbres fruitiers.
- Le CREPS Rhône-Alpes a installé un parcours d'orientation sur la biodiversité en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux, qui l'anime avec des agents du CREPS, pour différents publics dont des jeunes issus de quartiers prioritaires de la politique de la ville.

EN MATIÈRE D'INCLUSION :

- Le CREPS Wattignies a participé à la préparation terminale Paralympique des équipes françaises féminines et masculines de Goalball et de para athlétisme.

EN MATIÈRE D'ANCRAGE TERRITORIAL :

- Le CREPS Dijon a signé une convention avec l'université de langue afin de disposer d'un accompagnement de traducteurs pour faciliter la communication avec les délégations étrangères accueillies au sein de l'établissement avant et pendant les JOP 2024.
- Le Musée Nationale du Sport s'est associé au Cavigal Nice Basket 06 (club sportif du territoire) pour proposer une initiation inédite au basket 3x3, discipline olympique.
- Dans le cadre d'un jumelage entre la ville de Montpellier et Tahiti, le CREPS Montpellier a accueilli un groupe de jeunes tahitiens pour suivre le passage de la flamme olympique.
- Le CREPS Bordeaux a accueilli plus de 500 élèves issus de 30 classes (de la maternelle au collège) dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique organisée par le Comité Régional Olympique et Sportif Nouvelle-Aquitaine. Au programme : rencontres avec des sportifs et des champions Olympiques et Paralympiques, course d'orientation, initiation au triathlon, danse des jeux, visite de l'établissement, ...
- En collaboration avec les collectivités locales, le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur a accueilli les relais de la flamme et animé des Clubs France sur chacun de ces sites. Il s'est mobilisé pour ouvrir ses portes et permettre aux jeunes locaux de découvrir les activités des sites et de rencontrer les sportifs.

EN MATIÈRE DE MOBILISATION DES SPORTIFS :

- Plusieurs athlètes ayant participé aux JOP de Paris 2024, dont les frères LEBRUN, Charline PICON, Kauli VAAST ou encore Manon APITHY-BRUNET, ont fait don de leurs tenues ou accessoires au Musée National du Sport, contribuant ainsi à enrichir le patrimoine sportif. La tenue d'Alice MODOLO et la torche subaquatique ont aussi rejoint les collections du musée.

ANNEXE

Le réseau des 22 établissements sous tutelle du ministère en charge des Sports

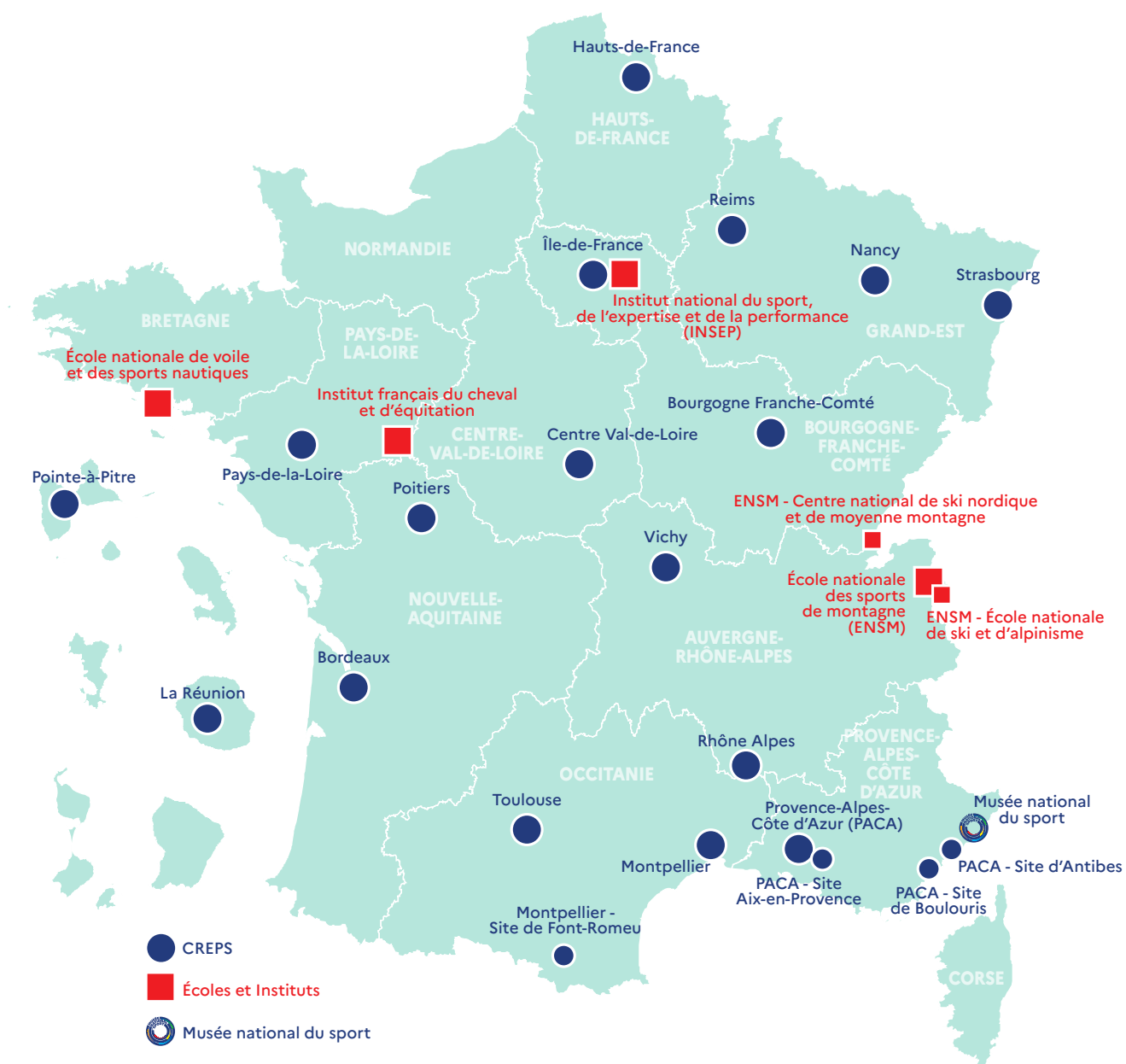
Les 22 établissements publics sous tutelle du ministère en charge des sports sont :

- Les 17 Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) ;
- Les 3 écoles nationales :
 - L'École nationale de voile et des sports nautiques (ENVSN) ;
 - L'École nationale des sports de montagne (ENSM) ;
 - L'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) ;
- L'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep) ;
- Le Musée national du sport (MNS).

Pour information :

- Les 17 CREPS ne sont plus des opérateurs de l'État depuis le 1^{er} janvier 2016, mais des établissements locaux de formation. En effet, dans le cadre de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), les CREPS ont été partiellement décentralisés. Aussi, le patrimoine immobilier ainsi que les fonctions support qui lui sont liées ont été transférés aux régions ;
- Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a la tutelle principale de l'IFCE et le MSJVA la tutelle secondaire.







**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère des Sports,
de la Jeunesse et de la Vie associative

95 avenue de France
75650 Paris Cedex 13

www.sports.gouv.fr

